



Rapport du directeur de l'Institut de formation des enseignants (IUFE)

2012-2013

1. Introduction	2
2. L'IUFE dans son ensemble : instances, personnel, réseaux.....	3
Les instances de l'IUFE.....	3
La communication.....	4
Le personnel de l'IUFE.....	5
L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants	6
3. Les quatre filières et la formation continue	7
Formation des enseignants du primaire (FEP)	7
Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)	8
Formation des enseignants spécialisés (MESP)	10
Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF)	10
Formation continue	11
4. La recherche.....	13
Equipes de recherche.....	13
Publication.....	14
Congrès	14
5. L'IUFE en chiffres.....	15
Statistiques FEP.....	15
Statistiques FORENSEC	16
Statistiques FORDIF.....	17
Statistiques MESP	18
6. Les membres des instances de l'IUFE	18
Conseil de l'IUFE	18
Assemblée de l'IUFE	18
Comité de direction.....	19
Groupe de coordination.....	19
Comités de programme.....	20
Liste des acronymes	22

1. Introduction

L'année académique 2012-2013 fut l'année de la consolidation et du développement de la formation continue comme nous le prévoyions dans notre dernier rapport ; elle fut cependant aussi celle durant laquelle une profonde refonte de la gestion des flux des étudiants dans la FORENSEC est devenue inéluctable. Nous y reviendrons dans le chapitre dédié à cette filière.

Consolidation disons-nous. En effet, en 2012-2013, les différentes filières ont toutes pu adopter un rythme de croisière, sans nouveaux changements notables. Ceci a permis de faire de nombreux ajustements : dans la manière de gérer les flux des étudiants dans les différentes unités de formation, dans les inscriptions et la gestion des examens, dans les conseils donnés aux étudiants, dans l'organisation des stages, dans la gestion des cahiers des charges des enseignants. Le système a ainsi pu être stabilisé, ce qui profite à tous : étudiants, enseignants et administration.

Consolidation aussi du point de vue de la reconnaissance des filières de formation : celle dédiée à la formation des cadres des institutions de formation, la FORDIF, a été obtenue au courant de l'année passée. Une demande de renouvellement de la reconnaissance pour la formation à l'enseignement primaire (FEP) a été déposée au courant de l'année. Pour la FORENSEC, un rapport préliminaire, élaboré par les commissions de reconnaissance du secondaire I et II, globalement positif est parvenu en mai 2012. On peut donc raisonnablement penser que cette reconnaissance est en bonne voie et sera obtenue au courant de l'année académique 2013-2014.

Cette consolidation a permis à l'IUFE de s'engager plus avant dans la formation continue. Son cadre institutionnel est dorénavant fixé par un avenant à la convention, entre l'Université de Genève et le Département de l'instruction publique, signé par le recteur et le chef du DIP. Les premiers certificats décernés par l'IUFE ont été créés et mis en route. Les procédures pour la participation des formateurs de l'IUFE à la formation continue ont été clarifiées. Il s'agit maintenant d'agrandir l'offre pour répondre aux demandes multiples de la profession et de l'employeur.

Last but not least, le Conseil de l'IUFE a initié la procédure pour remplacer le directeur de l'IUFE qui arrive au terme de son mandat en juillet 2014. Une commission de proposition a été nommée qui devra examiner les offres répondant à un appel lancé au mois de juin. Le successeur sera ainsi connu rapidement ; il pourra se préparer à son travail en étroite collaboration avec le directeur partant.

Certes, l'IUFE – la HEP genevoise qui a pour particularité d'être à l'intérieur de l'Université – est parfois encore contesté par certains citoyens et politiciens. Leurs prises de position montrent qu'ils ne sont pas très bien informés concernant la formation des enseignants ici et ailleurs. L'IUFE est maintenant bien stabilisé. Le canton a un bon instrument pour former ses enseignants. Il faut l'améliorer encore, comme toute institution. Le démanteler, comme certains le proposent, constituerait une immense perte de temps et d'argent, d'énergie humaine, de reconnaissance acquise, pour un résultat qui ne pourrait pas être très différent de ce qui existe déjà, étant donné les contraintes institutionnelles.

Bernard Schneuwly
Genève, novembre 2013

2. L'IUFE dans son ensemble : instances, personnel, réseaux

L'IUFE est l'institution responsable de toutes les formations d'enseignants et des directeurs d'institution de formation à Genève. Institution plurifacultaire, collaborant avec plusieurs institutions extérieures à l'Université, impliquée dans moult réseaux régionaux et nationaux, son identité se forge d'abord à travers ses instances de gestion et les canaux de communication qui lui sont propres.

Les instances de l'IUFE

Le site de l'IUFE résume les compétences de différentes instances, en donne la composition et met à disposition les procès-verbaux. Dans ce qui suit, nous mettons en évidence les lignes principales du travail des instances durant l'année 2012-2013.

Conseil de l'IUFE

Le Conseil a tenu deux séances. Lors de la séance du 14 janvier 2013, le Conseil a approuvé le rapport du directeur et voté le budget 2013. Ce sont essentiellement les mesures de restrictions budgétaires envisagées jusqu'en 2015 qui ont été discutées à ce propos. Les projets de développement suivants ont été discutés : un master en didactique du français, proposé conjointement avec la HEP Vaud au niveau romand ; différents projets de formation continue ; et surtout la nécessité d'une meilleure gestion des flux d'étudiants. Le Conseil a pris connaissance avec intérêt qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour empoigner ce problème, groupe auquel participent les différents partenaires de la formation : profession, administration, formateurs universitaires.

La séance du 16 mai 2013 était principalement consacrée à la définition de la procédure de nomination d'un successeur à l'actuel directeur de l'IUFE arrivant au terme de son mandat. Deux décisions essentielles ont été prises à cet égard : un appel d'offre public, discuté par le Conseil de l'IUFE et approuvé par le rectorat est lancé pour solliciter des candidatures à la succession du directeur ; une commission de nomination est constituée par le Conseil de l'IUFE, chargé d'examiner les candidatures et de faire des propositions au Conseil.

Durant la même séance, le Conseil pris connaissance du fait qu'un certain nombre de modifications devaient être apportées au Règlement de l'IUFE, suite à l'entrée en vigueur du nouveau statut, notamment concernant la composition de l'Assemblée de l'IUFE. Il a également noté avec satisfaction que la procédure de reconnaissance de la FORENSEC par la CDIP était en très bonne voie.

Assemblée de l'IUFE

L'Assemblée de l'IUFE, à l'image des Conseils participatifs des facultés, fonctionne comme lieu où sont discutées transversalement les questions qui se posent dans l'ensemble des filières de formation des enseignants et où s'expriment les demandes et critiques émanant des différents corps participant à cette formation. L'Assemblée s'est réunie six fois durant l'année.

Durant l'année 2012-2013, elle a d'abord assumé sa fonction d'examen des règlements et plans d'études. Plusieurs ont été modifiés (MESP, FORDIF), deux ont été créés dans le domaine de la formation continue (CAS soutien pédagogique ; DAS en disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire: *arts plastiques, musique, rythmique et éducation physique*) ; un nouveau CAS pour la formation des formateurs de terrain est actuellement en projet et a également été discuté.

L'Assemblée a nommé des personnes dans les différentes instances qui émanent d'elles pour remplacer d'autres, notamment dans les comités de programme, commissions d'équivalences, groupe de travail sur la formation continue.

Elle a également discuté d'une série de problèmes au cœur de l'IUFE. Notons qu'il s'agit pour l'essentiel de questions liées à la FORENSEC, entre autres : stages en duo, gestion des flux d'étudiants, modalités de sélection pour la MASE_2.

Groupe de coordination

Le groupe de coordination s'est réuni huit fois durant l'année du rapport. Les questions abordées ont été nombreuses, assurant un flux continu entre les deux institutions DIP et IUFE.

Le groupe de coordination a consacré plusieurs séances à la discussion de la formation continue à travers l'élaboration d'un avenant à la convention UNIGE-CIP. Cette convention précise les différents types de formation continue, les conditions financières et les procédures de négociation entre IUFE, employeur et profession. Dans ce cadre, plusieurs opérations plus concrètes de formation continue ont été discutées, et plus particulièrement la formation à la didactique de l'anglais, la mise sur pied du CAS « soutien pédagogique » et la demande d'une formation pour les enseignants de musique, rythmique, arts visuels et éducation physique et sportive à l'école primaire.

Le deuxième grand thème de discussion concernait la gestion des flux d'étudiants. Pour le primaire, cela avait trait à la procédure d'admission, avec notamment la question de comment traiter les personnes ayant échoué une formation. Au niveau du secondaire, le problème de la sélection entre CCDIDA et MASE_2 et surtout la nécessité de passer à une sélection au niveau du CCDIDA ont fait l'objet de réflexions approfondies.

Dans le cadre de la révision de la convention UNIGE-DIP, le groupe de coordination a abordé deux questions principales. La première concernait la composition de la délégation du DIP. Il s'agissait de garantir une représentation de toutes les composantes de l'école publique, ce qui a pu se faire par une augmentation du nombre de représentants DIP. L'autre question avait trait à la composition des commissions « enseignement » et « stages/emploi ». Une réflexion approfondie a abouti à la définition d'une nouvelle forme de gouvernance globale des différentes filières de formation : les comités de programme seront dorénavant composés uniquement de membres universitaires (professeurs, CCER, étudiants), les commissions « enseignement » et « stages et emploi » fonctionnant comme lieux d'échanges et de négociations entre profession, administration du DIP et université.

Le groupe de coordination a été, dès le début, co-présidé par Harry Koumrouyan. Partant à la retraite, il a été chaleureusement remercié pour son intense activité en faveur de l'IUFE lors de la dernière réunion.

Les commissions « stages et emploi » et « enseignement », instaurées par le groupe de coordination ont continué leur travail durant l'année 2012-2013.

La communication

Dans la continuité des premières initiatives prises durant l'année précédente, un effort particulier a été fourni pour garantir une bonne communication, en améliorant les outils et en poursuivant les contacts avec les représentants des différents corps.

Moyens de communication

La réorganisation du *site web* a été poursuivie. La nouvelle structure du site est maintenant terminée. Instrument évolutif, il va de soi qu'il est continuellement revu. La *messagerie électronique* est devenu l'outil de communication essentielle avec les étudiants. Deux *bulletins* ont été produits durant l'année du rapport, un chaque semestre.

Contacts avec les associations

Durant l'année, des réunions régulières ont eu lieu avec différentes associations et groupements : le Mouvement des étudiants de l'enseignement secondaire (MEES), l'Association des étudiants de la formation des enseignants du primaire (ADEFEP), les Associations des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, l'Association des Collaborateurs de l'Enseignement et de la Recherche en Sciences de l'Education (ACERSE ; via le comité de la FEP) et l'Association des formateurs du secondaire (AFS).

Le personnel de l'IUFE

Corps enseignant

Le corps enseignant de l'IUFE est composé de deux ensembles.

- Rappelons que seuls les chargés d'enseignement intervenant dans la formation des enseignants du secondaire et de l'enseignement spécialisé sont directement rattachés à l'Institut et émargent à son budget, ainsi que la Conseillère aux études. Durant l'année, un poste de chargé d'enseignement en didactique de la physique a été ouvert et une personne nommée pour septembre 2013. Par ailleurs, l'IUFE a dû se séparer de sa conseillère aux études, qui d'ailleurs était absente durant toute l'année, créant une surcharge de travail importante. Un appel d'offre, ayant connu un grand succès, a permis à la commission de nomination de proposer une nouvelle conseillère aux études avec entrée en fonction le 1^{er} septembre 2013.
- En ce qui concerne les professeurs et MER émargeant au budget de l'IUFE, un MER de didactique de l'allemand a été engagé durant l'année académique 2012-2013.

Personnel administratif et technique

Le personnel administratif et technique est resté stable. Les rentrées financières pour la formation continue ont permis d'engager un secrétaire à mi-temps dont le cahier des charges est entièrement dédié aux activités de l'IUFE dans ce domaine.

Formateurs de terrain

En ce qui concerne les formateurs de terrain, deux systèmes très différents cohabitent.

- Dans les formations en enseignement primaire et spécialisé, les formateurs sont payés pour accueillir des étudiants dans leur classe. 900 formateurs de terrain fonctionnent ainsi dans l'enseignement primaire. Ce système existe également au secondaire pour des stages d'observation et d'accompagnement.
- Les formateurs de terrain qui accompagnent des stagiaires en responsabilité de classe au secondaire font des visites en classe, avec entretien et rapport. Environ 80 personnes sont engagées pour l'enseignement dans le secondaire, travaillant très étroitement avec les chargés d'enseignement.

Le recrutement de formateurs de terrain se déroule habituellement sans trop de problèmes, à quelques exceptions près dans des disciplines très sollicitées ou très rares.

Jusqu'à présent, la formation des formateurs de terrain a eu lieu dans des journées auxquelles tous sont invités. Il n'y a pas de certification. Le projet de CAS présenté dans différentes instances va dans le sens d'une certification pour reconnaître l'effort de formation des formateurs de terrain. Elle est d'ailleurs exigée, à terme, pour la reconnaissance des diplômes par la CDIP.

L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants

Trois instances sont chargées de coordonner les différentes institutions de formation des enseignants au niveau romand et au niveau suisse.

CAHR – Conseil académique des hautes écoles romandes de formation des enseignants

Regroupement des recteurs et directeurs des Hautes écoles romandes de formation des enseignants, le CAHR est un organe de discussion et de prise de position politique commune. Durant l'année du rapport, le Conseil s'est donné une structure juridique sous forme d'association simple et, suite à la liquidation de l'ancienne Conférence des directeurs des HEP, a réorganisé son secrétariat, les groupes de travail recherche, ainsi que la formation continue et didactique. Au point de vue des questions traitées, il a notamment élaboré un concept commun des différentes Hautes écoles concernant l'admission sur dossier et la validation des acquis d'expérience, abordé la question de la formation des enseignants dans les écoles professionnelles du postobligatoire, et réglé le problème des étudiants en échec passant d'une haute école à une autre. Le CAHR organise par ailleurs un programme de formation dans les disciplines à faible dotation horaire où les différentes institutions n'ont pas la masse critique d'étudiants pour créer seules des parcours de formation. En 2012-2013, outre les formations en latin, en chimie et en histoire de l'art, celle en économie a été « romandisée ».

CLFE

Dix ans après la création de la CDHEP, de la conférence des directeur des HEP par la Conférence intercantonale d'instruction publique (CIIP Suisse romande et Tessin), la collaboration entre institutions de formation est désormais institutionnalisée par celles-ci, sur le plan romand (CAHR), aussi bien que sur le plan national (COHEP), et de nouveaux besoins de coordination stratégique ont appelé à une révision du dispositif de la CIIP. C'est pourquoi une conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) a été instituée au printemps 2012 et succède à la CDHEP. Cet organe réunit les directeurs des institutions tertiaires de formation d'enseignants et un chef de service délégué par chaque département cantonal. La première réunion a eu lieu en septembre 2012. Trois réunions ont eu lieu durant l'année du rapport. Parmi d'autres questions, la conférence a élaboré un tableau comparatif de toutes les formations à l'enseignement dans les cantons romands et a travaillé sur la question des besoins en enseignants dans les différents cantons et niveaux scolaires.

COHEP – Conférence des hautes écoles pédagogiques

Forum de discussion important au niveau suisse, la COHEP réunit tous les recteurs et directeurs d'institutions de formation d'enseignants. Elle a abordé un certain nombre de questions qui ont une importance immédiate pour l'IUFE, par exemple la formation continue, l'enseignement spécialisé ou encore la qualité de formation dans les institutions.

Représentant l'une des trois formes de hautes écoles – à côté des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spéciales, la COHEP représente la formation des enseignants au niveau de la nouvelle association des hautes écoles suisses, *swissuniversities*. Les recteurs des HEP feront donc dorénavant partie de la Conférence suisse des recteurs des universités.

La COHEP travaille actuellement sur une série de problèmes : assurance qualité, coûts de la formation, statut de la recherche dans la formation des enseignants, défense de la formation des enseignants dans des hautes écoles contre certaines attaques politiques dans ce domaine, discussion autour de la question du droit de décerner des doctorats en didactique des disciplines.

L'IUFE est plus particulièrement concerné par les initiatives de la COHEP en collaboration avec la CDIP et la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) concernant le renforcement du champ des didactiques disciplinaires. Genève constitue le plus grand centre de didactiques en Suisse et doit défendre sa place dans le concert des HEP. L'IUFE était très présent et visible lors de la journée sur les didactiques disciplinaires organisée en janvier 2013.

3. Les quatre filières et la formation continue

Formation des enseignants du primaire (FEP)

Rencontre DIP-FEP

Le président du DIP, soutenu par la SPG, a organisé le 28 septembre une demi-journée d'étude consacrée à la formation des enseignants primaires. Une rencontre similaire avait déjà eu lieu pour la FORENSEC.

En présence des différents partenaires concernés par la formation initiale, le secrétariat général a transmis les demandes du Président du Département. Celles-ci concernent la gestion des flux d'étudiants, la consolidation des compétences de base, les formes de spécialisation, les structures de participation et la reconnaissance du titre.

Le directeur et les délégués de l'IUFE ont ensuite présenté certains dossiers en cours : la gestion des élèves en difficulté, la planification de l'enseignement, l'enseignement de la lecture, les liens avec le nouveau plan d'études romand, les stages et les temps de terrain, la formation continue et la procédure d'admission.

Les échanges qui ont suivi ont permis à la DGEP de souligner l'importance d'une formation initiale et continue de haute qualité, d'une participation régulière de l'autorité scolaire dans les commissions de l'IUFE et d'échanges réguliers entre le SCOP et la formation initiale.

Maîtrise universitaire en enseignement primaire MAEP

La Maîtrise universitaire en enseignement primaire (MAEP) a démarré cette rentrée avec une première volée de 21 étudiants, titulaires du Certificat complémentaire en enseignement primaire ou d'une licence en Sciences de l'éducation, mention Enseignement.

Cette maîtrise a pour but de répondre aux demandes liées à la complexité du contexte de l'enseignement primaire qui exige une adaptation continue des connaissances acquises en formation initiale et au-delà, tout en offrant une flexibilité possible des parcours de formation et une ouverture à une mobilité internationale.

Elle vise le développement de nouvelles connaissances et compétences chez les étudiants, orientées vers des approfondissements disciplinaires en didactiques des disciplines et dans les différents champs des sciences de l'éducation, tout en s'appropriant une culture scientifique diversifiée, ouverte sur des thématiques qui concernent l'enseignement primaire.

Elle a également pour objectif d'ouvrir les étudiants au monde de la recherche en les familiarisant avec les diverses démarches d'investigation scientifique en éducation qui caractérisent les études sur des problématiques spécifiques à l'enseignement primaire.

La MAEP pouvant se faire en emploi, plusieurs étudiants poursuivent leurs études tout en enseignant, en Suisse ou à l'étranger.

Demande de reconnaissance CDIP

Après lecture par le DIP et quelques corrections mineures, le dossier de demande de reconnaissance a été envoyé à Berne. La collecte des données ainsi que la rédaction de l'ensemble des rubriques nécessitent plus d'une dizaine de semaines de travail à temps plein (généralement effectuées en plus des charges habituelles) ainsi que l'engagement d'un-e graphiste professionnel-le. Lorsqu'un tel dossier doit être constitué, la lourdeur de ce travail ne peut donc être sous-estimée.

Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)

Des changements progressifs

La FORENSEC a connu sa 4ème rentrée, accueillant cette année 261 étudiants en première année, ce qui porte les effectifs totaux de la formation des enseignants du secondaire à 439 étudiants. Grâce à l'ajustement des calendriers d'inscription, la rentrée et l'organisation du suivi des stagiaires ont pu se faire dans de bonnes conditions, avec des effectifs stabilisés.

L'année 2012-2013 est consacrée à l'amélioration des formations et en parallèle à une réflexion sur les adaptations possibles face aux perspectives de pénurie de places de stage dans certaines disciplines.

Les évaluations ADEVEN portant sur les cours et, depuis cette année, sur les stages, témoignent d'une satisfaction globale des étudiants ; les aspects à améliorer pointent la charge de travail des étudiants et sa répartition sur l'année, et une meilleure articulation entre stages et formations. Les équipes ont depuis travaillé à coordonner et ajuster les demandes ; un bilan approfondi est actuellement en cours pour faire un état des lieux précis de la charge de travail des étudiants.

Une enquête a été menée au printemps auprès des enseignants accueillant des stagiaires dans les établissements genevois (EDAC), pour collecter leur avis sur l'organisation et le déroulement des stages. Les résultats indiquent une grande satisfaction des enseignants à accueillir des stagiaires, à partager leurs expériences, mais ils demandent un ajustement du calendrier pour améliorer l'information, mieux anticiper la venue des stagiaires et donner plus de souplesse horaire. La « plate-forme » informatisée gérant

dorénavant l'inscription et la répartition des stagiaires est bien accueillie. Les dates ont été modifiées dès cette année pour avancer l'inscription et le début des stages en accompagnement.

Enfin, la réflexion engagée l'année dernière sur l'élaboration d'un ensemble de principes communs de validation des stages se finalise, pour une mise en œuvre à la rentrée prochaine.

Une année de stabilisation – de nouveaux défis

Avec une rentrée mieux planifiée, des formations qui se rodent, des instances en place, un personnel administratif étoffé, l'année 2012-2013 apparaît comme une année de stabilisation, ceci avec des effectifs relativement élevés en première année. Le comité de programme a notamment travaillé à la concertation sur la charge de travail et à l'évaluation des stages.

Cette année a été mis en œuvre un dispositif de rattrapage pour les étudiants en échec en fin de MASE2 et auxquels les directions d'école ne renouvellent pas le stage ; le « suivi en duo » : l'étudiant suit un stage de 100h avec un enseignant (FT dans la plupart des cas), prend en charge des heures d'enseignement et est évalué lors de quatre leçons devant jury. Si cette solution n'est pas aussi satisfaisante qu'une deuxième année de stage en responsabilité, elle permet toutefois un travail approfondi entre le stagiaire et son formateur. Le dispositif a permis la réussite de l'étudiant et l'obtention du diplôme dans la moitié des cas.

Le principal événement de l'année est la décision prise conjointement entre l'IUFE et le DIP de supprimer la filière MASE1-MASE2 dès la rentrée 2013. Cette filière avait été conçue lors de la création de l'IUFE comme une solution de transition entre IFMES et IUFE, accueillant les étudiants disposant d'un stage en responsabilité dès la première année. Outre que cette disposition provisoire ne pouvait être légalement maintenue, la coexistence des deux filières MASE1 et CCDIDA impliquait une inégalité de traitement majeure entre les étudiants, disposant pour les uns de deux ans, pour les autres d'une seule année, pour se former sur le terrain et valider leur stage.

Le comité de programme a donc travaillé cette année sur les conséquences pratiques de cette suppression, travail compliqué par l'incertitude quant aux effectifs à venir en CCDIDA (afflux attendu d'étudiants) et la pénurie également attendue de stages de MASE2 dans un nombre croissant de disciplines. La régulation du nombre d'étudiants reste l'enjeu principal pour les années à venir.

A cet effet, suite à une réunion qui a eu lieu le 4 décembre avec le président du DIP, des hauts cadres du DIP, une représentation du rectorat et la direction de l'IUFE, un groupe de travail « flux des étudiants » a été constitué, dirigé par la vice-rectrice en charge du dossier de l'IUFE, avec pour mandat d'une part de préciser les procédures de sélection des étudiants, d'autre part de stabiliser les flux des étudiants. Deux problèmes principaux se posent quant au flux des étudiants : a) l'accès sans restriction au CCDIDA a pour effet, dans certaines disciplines, de créer un nombre sans cesse croissant d'étudiants n'obtenant pas de stages pour entrer en MASE_2. b) les statistiques montrent de manière évidente que le nombre de places de stages varie d'une année à l'autre et d'une discipline à l'autre. Ces fluctuations ont des répercussions non négligeables sur un plan humain et financier. L'institut doit chaque année modifier, adapter son dispositif en fonction des besoins annoncés par le DIP. Il semble donc

nécessaire d'aller dans le sens d'une définition de quotas stabilisés d'étudiants pour chaque discipline. Le groupe de travail devra proposer des solutions d'ici fin novembre 2013.

Formation des enseignants spécialisés (MESP)

Le programme de formation des enseignants spécialisés a été inauguré en 2011. Il porte dorénavant l'appellation « *Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)*, à laquelle sera ajouté, conformément aux exigences de la CDIP, *Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé*.

L'accueil de la deuxième volée

Septembre 2012 a été l'occasion d'accueillir la deuxième volée de la MESP. Celle-ci compte 20 étudiants dont 17 femmes et 3 hommes. Les formations qu'elles et ils ont achevées antérieurement sont diverses : bachelor en sciences de l'éducation, en pédagogie curative, en psychologie, en éducation sociale, certificat en enseignement primaire, master en sciences de l'éducation, en éducation spéciale, en psychologie... C'est donc à partir d'expertises et d'expériences riches et variables qu'un futur corps professionnel d'enseignants spécialisés sera formé à l'IUFE.

Cette deuxième volée est entrée dans la première année de la MESP. Elle donne ainsi l'occasion aux enseignants responsables des différentes UF de remettre en œuvre des dispositifs certes régulés à partir des évaluations de l'année passée, mais aussi de mettre en place quelques routines de fonctionnement bien économiques. Mais en même temps il s'agissait d'achever la conception des UF de la deuxième année du programme et d'en assurer un premier déroulement. L'attention est fortement centrée sur les compétences professionnelles d'enseignant dans les différents contextes d'appui, de classes et d'institutions de l'enseignement spécialisé. Les stages en responsabilité s'achèvent à Noël pour laisser la place du printemps aux derniers cours et à la réalisation du mémoire de maîtrise. Au cours de ce semestre d'automne, les apports et le regard des différents formateurs sont donc rivés sur l'exercice des compétences professionnelles à assumer : tâches d'ordre didactique, pédagogique et collaboratif, tout en considérant les particularités des contextes d'enseignement et celles des besoins des élèves pour apprendre. Il est du ressort des étudiants d'en faire la preuve tout en sachant bien sûr maintenir une posture d'enseignant spécialisé, malgré les risques de plus en plus pressants de se soumettre à la pensée et aux gestes de l'éducateur social, du médecin, du psychologue.

Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF)

La FORDIF entre dans sa cinquième année. Cette Formation des Directions d'Institutions de Formation est proposée par un Consortium qui réunit quatre institutions (HEP-Vaud, IFFP, IDHEAP et IUFE). Cette formation se déclinera bientôt en trois diplômes cumulatifs : un CAS, un DAS et prochainement un MAS qui devrait voir le jour en septembre 2013.

Le CAS de la FORDIF est à présent accrédité par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique. En effet, par décision datée du 22 juin 2012, la CDIP reconnaît à l'échelon national le *CAS en administration et gestion d'institutions de formation* de la FORDIF. La décision vaut non seulement pour les certificats délivrés à partir du mois de mai 2012, mais aussi pour les CAS délivrés avant cette date. Les

titulaires des CAS délivrés avant mai 2012 peuvent donc obtenir une attestation de reconnaissance auprès du Secrétariat général de la CDIP. La question de l'obtention de cette attestation de reconnaissance sera discutée entre la CIIP et la CDIP en vue d'aboutir à une procédure «simplifiée». Les titulaires des CAS seront informés de la procédure à suivre aussi rapidement que possible. Les personnes titulaires du CAS-FORDIF sont dorénavant autorisées à porter le titre de «responsable d'établissement scolaire CDIP».

Le 30 novembre 2012 a eu lieu à Lausanne la Cérémonie de remise des titres. Cent quatre candidats se sont vus remettre leur diplôme, 82 pour le CAS 2011-2012 et 22 pour le DAS 2010-2011 en présence du Recteur de la HEP-Vaud, de la Directrice de l'Enseignement supérieur du Canton de Vaud et du Président de la Conférence latine de la Formation des enseignants et des cadres.

Un nouveau *Certificat of Advanced Studies* (CAS 2013-2014) a débuté le 17 janvier 2013 à Genève. Il rassemble une nouvelle fois 60 participants de toute la Suisse romande. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence du directeur de l'IUFE. Le module offert par l'IUFE s'étale sur quatre périodes (les 17-18 janvier 2013 ; 23-24 mai 2013 ; 16-17 janvier 2014 ; 22-23 mai 2014).

Notons que le prochain Diploma of Advanced Studies (DAS) en gestion et direction d'institutions de formation débutera le 17 novembre 2013 prochain. L'ouverture du Master of Advanced Studies en direction d'institutions de Formation et politique de l'éducation est prévue à l'automne 2014. Il correspondra à une formation de 30 ECTS qui se partagent entre quatre modules de 4 ECTS chacun, un voyage d'études (4 ECTS) et un mémoire de fin d'études (10 ECTS). Enfin, le Consortium FORDIF propose des activités de formation continue qui peuvent donner lieu à des équivalences pour l'une des formations certifiantes (CAS ou DAS).

Formation continue

Les formateurs de la FEP et la formation continue certifiée

La formation continue fait partie des mandats que doit assumer l'IUFE : tel était le vœu dès le début du ministre de l'éducation, repris par le Grand Conseil dans ses délibérations. Et ce mandat est mentionné dans le règlement de l'IUFE qui prévoit comme l'une de ses activités «l'organisation d'activités et de modules de formation continue et/ou de perfectionnement professionnel».

Des activités de formation continue ont été proposées depuis le début de l'existence de l'IUFE par des chargés d'enseignement, des MER ou des professeurs, mais elles l'étaient à titre individuel. Depuis un peu plus d'une année, les diverses instances de l'IUFE, en collaboration étroite avec le Département de l'instruction publique, travaillent sur l'institutionnalisation de la formation continue. Ces travaux ont débouché sur trois initiatives qui structurent dorénavant les activités de formation continue de l'IUFE.

Un avenant à la convention de collaboration DIP – IUFE

Le recteur et le président du DIP viennent de signer un avenant à la convention de collaboration DIP – IUFE qui définit le cadre de l'activité de l'IUFE dans le domaine. Cet avenant rappelle les dispositions légales, propose les finalités générales et définit les modalités de la participation de l'IUFE à la formation continue. A ce propos, on peut relever quatre principes :

- La formation continue peut être certifiante ou qualifiante. Les formations certifiantes, négociées bien sûr avec l'employeur et les associations professionnelles, sont entièrement gérées par l'IUFE selon les principes régissant la formation continue de l'Université. En ce qui concerne les formations qualifiantes, l'IUFE fonctionne comme prestataire de service parmi d'autres, certes privilégié, les offres provenant de ses membres étant discutés dans des commissions paritaires.
- L'avenant fixe les conditions financières des deux types de formation continue.
- L'IUFE participe à toutes les instances qui discutent de la formation continue des enseignants genevois.
- L'IUFE gère les mandats et la rétribution des personnes engagée dans la formation continue.

Le cadre étant ainsi fixé, l'IUFE peut maintenant agir en tant qu'institution. Elle le fait en fonction des deux types de formation distingués dans l'avenant.

Des formations certifiantes

Le DIP avait depuis un certain temps exprimé le besoin d'une formation plus particulièrement dédiée aux enseignants chargés du soutien pédagogique (ECSP). En étroite collaboration avec le DIP, un groupe de travail a dès lors construit une formation certifiante, débouchant sur un *Certificate of advanced study* (CAS) intitulé « Soutien pédagogique » qui s'adresse en principe à tous les enseignants généralistes, même si, dans un premier temps, il accueille de manière privilégiée les ECSP. L'appel d'offre a en effet connu un tel succès qu'il a fallu d'emblée limiter le nombre de personnes ayant accès à cette formation.

Le CAS est organisé en 4 modules portant sur la didactique de la lecture, l'analyse des difficultés des élèves et les outils pour intervenir et la collaboration entre différents partenaires, un dernier module visant à intégrer les différentes contributions et donnant lieu à un travail de fin d'étude. Il dure trois semestres et donne droit à 12 crédits ECTS.

Sur ce modèle, un CAS « *Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignants en formation* » est actuellement en préparation, à destination des personnes qui encadrent et accompagnent sur le terrain les étudiants en formation : apprendre à observer les étudiants, les évaluer, rendre compte de leur progrès et difficultés, autant de compétences que vise à construire ce nouveau CAS.

Dans la mise sur pied de ces formations, les enseignants de la FEP ont joué un rôle particulièrement important, comme le montre leur contribution au présent bulletin.

Le 11 mars 2013, le Département de l'instruction publique – via le Service de coordination pédagogique – a adressé une demande à l'IUFE pour la mise en place d'une formation destinée aux enseignants en disciplines artistiques et sportives (musique, arts visuels, rythmique et éducation physique et sportive). Cette demande se situe notamment dans le contexte d'un changement du rôle de ces enseignants dans l'école primaire genevoise. Le nombre d'étudiants à former par année est de 5 à 8, avec cependant d'importantes cohortes à prendre en charge durant les années 2013-2014 et 2014-2015 (une vingtaine), années d'engagement plus intense à cause, notamment, de l'introduction de cours le mercredi matin. Pour répondre à cette demande, un DAS en disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire: arts plastiques, musique,

rythmique et éducation physique et sportive a été créé afin que les enseignants engagés suivent en cours d'emploi. Il va démarrer en septembre 2013.

Gestion des formations qualifiantes

Toutes les propositions de formation continue (formation catalogue, formations collectives dispensées dans les établissements, recyclages, conférences) émanant des membres de l'IUFE, à savoir des personnes intervenant dans la formation des enseignants, sont dorénavant centralisées par un secrétariat qui vient d'être créé. Ce secrétariat transmet les propositions aux différentes commissions paritaires qui les valident. Il établit également les contrats avec les personnes intervenant dans la formation continue et s'occupe des rémunérations.

Dans le domaine des formations qualifiantes, l'IUFE n'est donc pas un acteur autonome. Il intervient dans une structure paritaire existant de longue date, réunissant employeur et représentants de la profession. Ce mode de fonctionnement au gré des aléas des demandes pose un problème de gestion des forces de travail. Pour garantir une meilleure gestion, il est nécessaire de planifier la formation continue non plus d'année en année, mais d'élaborer un plan prévisionnel sur le moyen terme. Ceci permet de compenser les fluctuations annuelles, d'engager du personnel pour augmenter les heures à disposition pour la formation continue, d'impliquer plus de formateurs et d'intégrer la formation continue dans les cahiers des charges. Ce travail est actuellement en cours.

Les premiers pas vers une institutionnalisation de la formation continue à l'IUFE sont faits. Le chemin à parcourir est encore long.

4. La recherche

Equipes de recherche

Les équipes de recherche constituent la colonne vertébrale de la formation des enseignants à l'IUFE. Chaque formateur universitaire est obligatoirement inséré dans une telle équipe afin de garantir un rapport très étroit entre recherche et formation. Les équipes intervenant à un titre ou à un autre dans l'une des formations des enseignants – primaire, secondaire, spécialisé, FORDIF – sont énumérées dans la liste ci-dessous qui donne une bonne image de l'étendue des travaux menés. Les bases de données de l'IUFE ne sont pour l'instant pas encore suffisamment développées pour fournir une liste exhaustive des publications qui se chiffrent cependant à plusieurs centaines.

Didactiques

1. *Didactique de l'éducation physique et sportive*
2. *Didactique de la géographie*
3. *Didactique des arts (musique et arts visuels)*
4. *Didactique des langues étrangères*
5. *Didactique des littératures*
6. *Didactique des mathématiques*
7. *Didactique des sciences (biologie)*
8. *Didactique des sciences (physique et chimie)*
9. *Didactique du français*
10. *Didactique de l'histoire et de la citoyenneté*

Autres domaines

11. *Développement, apprentissage et intervention en situations scolaires*
12. *Dimensions relationnelles et affectives de l'éducation et de la formation*
13. *Equipe de recherche pour l'histoire (des sciences)*
14. *Evaluation, régulation et différenciation des apprentissages*
15. *Innovation, Formation, Education*
16. *Sociologie de l'action – Transformations des institutions*
17. *Relations interculturelles et formation des enseignants - Genre et éducation*
18. *Théories, actions, langages et savoirs en formation à l'enseignement*
19. *Leadership en éducation*
20. *Pratiques professionnelles et apprentissages en contextes d'enseignement spécialisé*

Publication

L'ensemble des équipes de didactiques se sont réunies durant l'année 2011-2012 déjà pour présenter leurs recherches, en vue de l'élaboration d'une publication commune dans une série d'ouvrages avec *peer review*, la série *Raisons éducatives*. Durant l'année 2012-2013, une douzaine d'articles ont été élaborés, par des équipes monodisciplinaire et pluridisciplinaires. Ils ont fait l'objet d'une présentation et discussion lors d'une journée scientifique internationale, subventionné par le FNS le 8 février 2013 sous le titre « Didactique en construction – constructions des didactiques ». Les articles ont été publiés dans un ouvrage portant ce même titre en juin 2013. Ce travail commun des équipes de didactique se poursuivra dans deux journées communes en 2014.

Congrès

Outre la journée qui vient d'être mentionnée, l'IUFE a participé, soit par les enseignants qui les ont mises sur pied, soit en les soutenant, à une série de manifestations scientifiques, dont voici la liste

- Colloque international « Des écoles autonomes ? » - 24 au 26 janvier 2013 (150 participants)
- Journée GRAFE « Lecture de textes littéraires » - 19 avril 2013 (70 participants)
- Journée CAS « Observation, accompagnement et analyse des pratiques des enseignants en formation » - 24 avril 2013 (60 participants)
- 4èmes Rencontres internationales de l'interactionnisme socio-discursif (ISD) – 17 au 19 juillet 2013 (400 participants)
- XIII^e Rencontres du réseau international de Recherche en Education et en Formation (REF) - Septembre 2013 (400 participants)

5. L'IUFE en chiffres

Statistiques FEP

Nombre d'étudiants par année en 2011-2012 :

BSEP-2 : 99 étudiants

BSEP-3 : 100 étudiants

LME (4^{ème} année) : 3 étudiants

CCEP : 104 étudiants

MAEP : 14 étudiants

Procédure d'admission 2011-2012

- 178 étudiants ont manifesté leur intérêt pour la FEP et ont passé l'examen de français en décembre 2012 ;
- 141 étudiants ont réussi l'examen de français
- 133 dossiers de candidature ont été retenus pour l'entretien (dont 32 n'avaient pas encore attesté d'un niveau de maîtrise B2 en langues : délai à début septembre) ;
- 99 étudiants ont été admis dans l'orientation « Formation en enseignement primaire » du Bachelor en Sciences de l'éducation pour la rentrée académique de septembre 2013.

Titres décernés 2012

- Nombre de licences LME décernées : 1
- Nombre de Bachelor décernés : 101 BSEP
- Sur les 101 étudiants du BSEP-3, 99 ont été admis au CCEP (septembre 2013)

Mobilité

Etudiants FEP/LME :

- 7 étudiants à Québec ;
- 7 étudiants à Montréal ;
- 1 étudiant en Finlande.

Etudiants reçus par la FEP :

- 4 du Canada
- 2 de la Suisse alémanique

Statistiques FORENSEC

Table 1 – Effectifs par discipline et par diplôme pour l'année académique 2012-2013

	CCDIDA	MASE_1	Total 1ère année	MASE2b	MASE2a	CSD2	Total 2ème année	Total
Allemand	8	4	12	5	10	2	17	29
Anglais	19	3	22	9	3	7	19	41
Arts visuels	13	0	13	2	1	0	3	16
Biologie	13	0	13	7	0	2	9	22
Chimie	17	1	18	3	0	0	3	21
Droit	0	0	0	0	0	2	2	2
Economie	0	0	0	1	1	0	2	2
ED. Physique	14	1	15	12	2	1	15	30
Espagnol	0	0	0	0	0	1	1	1
Français	30	9	39	10	13	2	25	64
Géographie	16	0	16	2	7	1	10	26
Histoire	34	0	34	7	2	14	23	57
HA	1	0	1	0	1	2	3	4
Informatique	0	0	0	1	0	1	2	2
Italien	6	0	6	0	0	2	2	8
Latin	1	1	2	0	1	1	2	4
Mathématiques	18	13	31	10	9	9	28	59
Musique	15	0	15	1	2	0	3	18
Philosophie	3	0	3	0	0	0	0	3
Physique	10	10	20	2	4	2	8	28
Psy-Socio	0	1	1	0	1	0	1	2
Total sans DAS	218	43	261	72	57	49	178	439
DAS alimentation		2		5				8
DAS diction		4		1				3
DAS travaux manuels		0		1				2
DAS textile		1		0				0
Total DAS		7		7				13
Total avec DAS	218	50	261	79	57	49	178	453

Titres décernés FORENSEC en 2013

Disciplines	MASE2	CSD2	Total
Allemand	14	1	15
Anglais	10	6	16
Arts Visuels	5		5
Biologie	6	2	8
Chimie	3		3
Droit		2	2
Economie	2		2
Education physique	15	1	16
Espagnol		1	1
Français	21	2	23
Géographie	11	4	15
Histoire	9	16	25
Histoire de l'art	1	2	3
Informatique	1		1
Italien		1	1
Mathématiques	17	9	26
Musique	3		3
Physique	6	1	7
Total	124	48	172
DAS Travaux manuels			1
DAS Arts dramatiques			1
DAS Alimentation			5
Total avec DAS			179

Statistiques FORDIF

Sessions CAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés

Formation	Crédits ECTS	Nombre de participants/diplômés
CAS GE 2008-2009	10	71
CAS romand 2008-2009	10	122
CAS FR 2009-2010	10	57
CAS romand 2009-2010	10	90
CAS romand 2011-2012	15	81
CAS romand 2012-2013	15	60
CAS romand 2013-2014	15	60
Participants au total		541

Sessions DAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés

Formation	Crédits ECTS	Nombre de participants/diplômés
DAS romand 2009-2010	20	28
DAS romand 2010-2011	20	20
DAS romand 2011-2012	20	12
DAS romand 2013-2014	15	11
Participants au total		71

Statistiques MESP

- Première volée entrée en 2011-2012 : 7 étudiantes qui sont actuellement en deuxième année.
- Deuxième volée entrée en 2012-2013 : 20 étudiants
- Troisième volée entrée en 2013-2014 : 25 étudiants

6. Les membres des instances de l'IUFE

Conseil de l'IUFE

- Le recteur ou son délégué : Guillemette Bolens
- Le doyen de chacune des facultés partenaires, ou son délégué : Lluís Fontbote (Sciences), Bernard Morard (SES), Pascal Zesiger (FPSE), Nicolas Zufferey (Lettres)
- Un membre du corps enseignant de chacun des programmes de formation de l'IUFE : Andreas Müller, Lucie Mottier
- Un représentant de la Haute école de musique et de la Haute école d'art et design : Olivier Rogg, Lysianne Lechot Hirt
- Deux représentants de la profession, proposés par les associations professionnelles concernées par les programmes dispensés : Raphaël Fornallaz, Marti Ruiz-Altaba
- Deux représentants du Département de l'instruction publique : Pascal Cirlini, Frédéric Wittwer

Avec voix consultative :

- Le directeur de l'Institut : Bernard Schneuwly
- Le directeur adjoint de l'Institut : Walter Loosli
- Un représentant des HEP : Guillaume Vanhulst

Assemblée de l'IUFE

a) Présidence : Margarita Sanchez-Mazas

b) Membres réguliers

- Quatre représentants professeurs des comités de programme des formations dispensées par l'IUFE :
 - Primaire : Jean-Luc Dorier
 - Cadres : Frédéric Yvon
 - Secondaire : Charles Heimberg
 - MESP : Greta Pelgrims
- Un représentant de chacune des Facultés partenaires :
 - Sciences : Bruno Strasser
 - SES : Anne Sgard
 - Lettres : Jérôme David
 - FPSE : Margarita Sanchez-Mazas
- Quatre collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de l'Institut :
 - deux émanant de la formation des enseignants du primaire : Greta Pelgrims, Walther Tessaro

- deux émanant de la formation des enseignants du secondaire :
Marianne Jacquin, Rémy Kopp
- Quatre étudiants, proposés par les étudiants inscrits à l'Institut :
 - deux du primaire: Myriam Kormann, Giulia Colella
 - deux du secondaire : Naomi Anderegg, David Pillonel
- Un membre du personnel administratif et technique de l'Institut : Alexandre Fouchault

b) Membres invités avec voix consultative

- Trois délégués des associations professionnelles représentatives des trois niveaux d'enseignement : Isabelle Maulini, Stéphanie Castanier, Marti Ruiz-Altaba
- Conseillère aux études : Catherine Walther Green
- Administratrice : Sonia Bühler
- Directeur de l'IUFE : Bernard Schneuwly

Comité de direction

- Directeur : Bernard Schneuwly
- Directeur adjoint : Walter Loosli
- Directeur/trice de chacun des comités de programmes des formations dispensées par l'Institut
 - FORENSEC : Anne Sgard
 - FORDIF : Frédéric Yvon
 - FEP : Walther Tessaro
 - MESP : Greta Pelgrims

Groupe de coordination

Six représentants DIP, dont 3 de la profession

- *DIP Directions* : Céline Merad-Malinverni (Primaire), Dominique Bruxelles (Secondaire I), Pascal Cirlini (Secondaire II)
- *DIP Profession* : Laurent Vité (Primaire), Raphaël Fornallaz (Secondaire I), François Bertagna (secondaire II)

Six représentants de l'Université

- Juan Rigoli (Lettres), Marie Besse (Sciences), Michel Oris (SES)
- Serge Erard (FORENSEC), Walther Tessaro (FEP), Walter Loosli (direction IUFE)

Un participant permanent de l'OMP : Maurcie Dandelot

Présidence : Harry Koumrouyan et Bernard Schneuwly

Invités étudiants : Andreea Valcu, Francisca Zurera

Commission « stages et emploi » du groupe de coordination

- sous-commission primaire :
 - Isabelle Mili, co-coordinatrice formation des enseignants primaire
 - Suzanne Hagemann, collaboratrice scientifique responsable des stages
 - Anne Perréard, chargée d'enseignement dans le domaine articulation théorie-pratique
 - Un membre de la SPG : Laurent Vité
 - Céline Mérad-Malinverni et suppléante
- Sous-commission secondaire

- Walter Loosli, directeur adjoint IUFE
- Simon Toulou, collaborateur scientifique responsable des stages
- Anne Monnier, chargée d'enseignement
- Harry Koumrouyan ou suppléant
- Pascal Cirlini ou suppléant
- François Bertagna

Commission « enseignement » du groupe de coordination

- Sous-commission primaire
 - Walther Tessaro, co-coordonateur formation des enseignants primaires
 - Christine Del Notaro, chargée d'enseignement formation des enseignants du primaire, didactique des mathématiques
 - Olivier Maulini, professeur associé dans le domaine Analyse du métier d'enseignant
 - Suzanne Schoeb, membre SPG
 - Isabelle Vuillemin et Céline Merad-Malinverni
- Sous-commission secondaire
 - Bernard Schneuwly, directeur IUFE, membre du comité de programme
 - Blaise Extermann, chargé d'enseignement formation des enseignants du secondaire, didactique de l'allemand
 - Chantal Andenmatten
 - Isabelle Nicolazzi

Comités de programme

Comité de programme FEP

- Coordinateurs : Isabelle Mili et Walther Tessaro, co-coordonateurs ;
- Professeurs : Jean-Luc Dorier, Olivier Maulini, Lucie Mottier Lopez
- Chargés d'enseignement Anne Perréard Vité, René Rickenman,
- Profession : Laurent Vité et Evelyne Langer, SPG
- Conseillère aux études : Pascale Pasche-Provini
- Etudiant : Michael Schmutz, Sebastien Tonini
- Invitée : Susanne Hagemann, responsable des formateurs de terrain

Comité de programme FORENSEC

- Professeurs : Anne Sgard, Andreas Müller, Claire Forel, Charles Heimberg
- Chargés d'enseignement : Brigitte Gerbe, Pierre-François Burgermeister, Alain Muller
- Etudiants : Sébastien Graulich, Marine Froeliger
- Profession François Bertagna, Raphaël Fornallaz, Stéphanie Castanier (remplaçante)

Comité de programme MESP

- Professeurs et Maîtres d'enseignement et de recherche : Joaquim Dolz-Mestre, Francia Leutenegger, Greta Pelgrims, Valérie Lussi Borer
- Chargés d'enseignement et collaborateurs scientifiques : Coralie Delorme, Britt-Marie Martini-Vuillemin

- Etudiants : vacant (malgré nombreux appels)
- Profession : Luc Lavarini, March Chapelle (AGOEER)
- Membre invité représentant de l'Office médico-pédagogique : Maurice Dandelot, Nicole Schlaeppli.

Liste des acronymes

ACERSE : Association des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de la SSED

ADEFEP : Association des étudiants en formation dans l'enseignement primaire

CAHR : Conseil académique des hautes écoles pour la formation romande

CAS : Certificate Advanced Studies

CCDIDA : Certificat Complémentaire en Didactique de la Discipline et en sciences de l'éducation (CCDIDA)

CCEP : Certificat complémentaire en enseignement primaire

CDHEP : conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques ou institutions assimilées

CDIP : la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

CIIP : Conférence intercantonale de l'instruction publique des cantons de la Suisse romande et du Tessin

COHEP : Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques

CRUS : Conférence des recteurs des universités suisses

DAS : Diploma advanced studies

EDAC : enseignant d'accueil

FEP : Formation des enseignants du primaire

FORDIF : Formation des directeurs d'instituts de formation

FORENSEC : Formation des enseignants du secondaire

IUFE : Institut Universitaire de formation des enseignants

MAS : Master advanced studies

MASE : Master of Arts in Secondary Education

MEES : Mouvement des étudiants en enseignement secondaire

MER : Maître d'enseignement et de recherche

MESP : Maîtrise en enseignement spécialisé

MITIC: Médias, images et technologies de l'information et de la communication

SSED : Section des sciences de l'Education